

MATINÉE TECHNIQUE ORDIF « TRAITEMENT DES DÉCHETS ET OBJECTIFS DU PRPGD : OU EN EST-ON ? »

**Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
d'Île-de-France : objectifs et évolution du parc des
installations**

Anne-Sophie de KERANGAL
Cheffe du service « économie circulaire et déchets »

Mardi 9 février 2021



Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Île-de-France (PRPGD IdF)

<https://www.iledefrance.fr/PRPGD>

9 orientations



- Approuvée le 25 novembre septembre 2019 et publiée en janvier 2020
- Objectifs régionaux 2025 et 2031 et plan d'actions à mettre en œuvre par tous les acteurs franciliens
- Opposable en particulier pour les autorisations d'installation
- 1^{er} CCES le 9 décembre 2020 – covid, tendances, feuille de route
- 2nde CCES en mars/avril 2021 – présentation rapport de suivi réalisé avec l'ORDIF

1. Lutter contre les **mauvaises pratiques**
2. Assurer la transition vers l'**économie circulaire**
3. **Mobilisation générale pour réduire nos déchets**
4. **Mettre le cap sur le « zéro déchet enfoui » : réduire le stockage**
5. Relever le défi du **tri et du recyclage matière et organique**
6. La valorisation énergétique : une contribution à la **réduction du stockage**
7. Mettre l'économie circulaire au cœur des **chantiers**
8. Réduire la **nocivité des déchets dangereux** et mieux capter les déchets dangereux diffus
9. Prévenir et gérer les **déchets** issus de **situations exceptionnelles**

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la région Île-de-France

LE CONTENU DU PRPGD



Chapitre I - Cadre d'élaboration et vision régionale

Rappels réglementaires sur la portée du plan, synthèses de la planification à 6 et 12 ans, animation et suivi du PRPGD

Chapitre II - Planification des flux stratégiques de déchets

Lutte contre les dépôts sauvages, DMA, DAE, déchets organiques, déchets de chantiers, déchet dangereux, filières REP, déchets de situations exceptionnelles

Chapitre III - Analyse et prospective du parc d'installations

Offre de collecte, transit, tri, filières de valorisation et d'élimination des déchets non dangereux, des déchets du BTP, des déchets dangereux, filières de recyclage

Chapitre IV - Plan d'action en faveur de l'économie circulaire

Déchets organiques, déchets de chantier, déchets plastiques, DEEE, VHU, DEA, textile, linges de maison et chaussures

Rapport environnemental

1 plan rédigé dans
la concertation

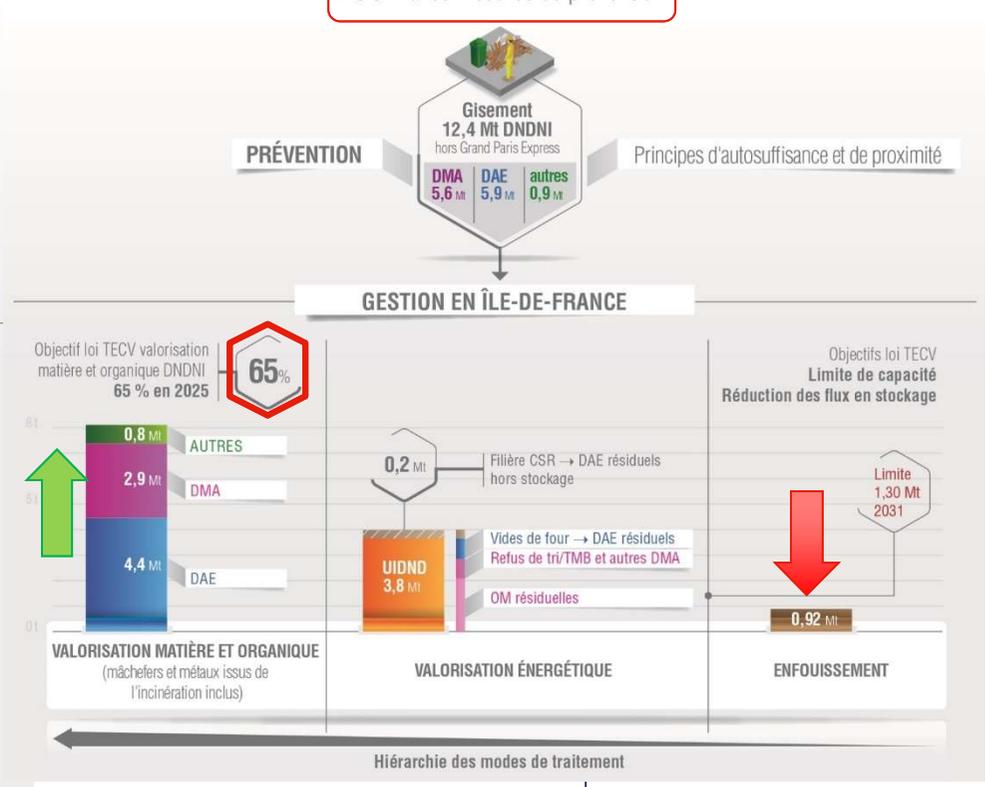
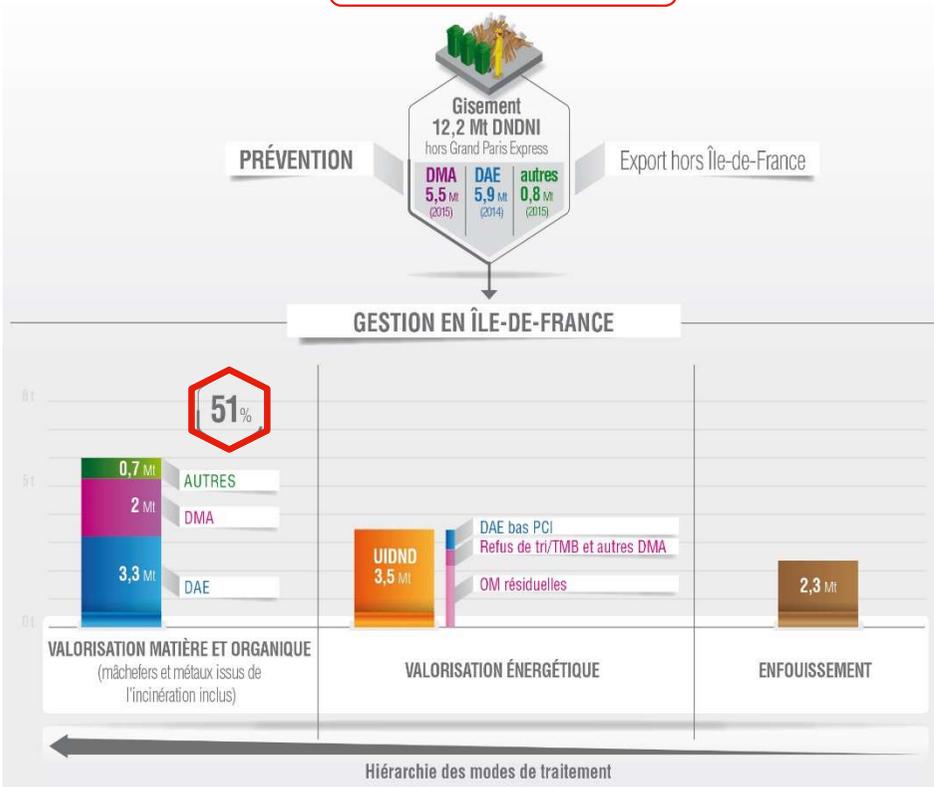
1 plan unique pour
tous les flux de
déchets

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la région Île-de-France



2014/2015

2031 avec mesures de prévention



Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la région Île-de-France



EVOLUTION DU PARC DES INSTALLATIONS

1/ Renforcer l'offre de collecte /tri / transit / recyclage

- Une offre de collecte à densifier et diversifier
- Un parc de tri /regroupement/transit à moderniser et optimiser
- Relocaliser le recyclage

2/ Favoriser le retour au sol : filières compostage et méthanisation

3/ Réduire le stockage des déchets résiduels

- Adapter la filière de valorisation énergétique pour contribuer à la réduction du stockage
- Réduire les flux et les capacités de stockage de 60% en 2031

4/ Renforcer le parc des installations pour la gestion des déchets de chantier

- Développer les filières de recyclage des déchets de chantiers
- Favoriser la valorisation matière des déchets de chantiers en aménagement
- Limiter le stockage des déchets inertes
- Disposer de solutions pour l'amiante et les terres polluées

5/DD et DASRi : disposer de capacités de traitement

6/ Assurer la transition vers l'économie circulaire : favoriser les boucles locales

Pour chaque type
d'installation

Analyse de la
situation actuelle et
prospective

Objectifs +
Principes de
planification +
préconisations

Plan d'actions

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la région Île-de-France



EVOLUTION DU PARC DES INSTALLATIONS (CHAP I P 81)



Type d'installation	Situation actuelle (2015, ou 2017 si non disponible)	Objectifs visés	Situation prospective : objectifs et principes de planification du PRPGD
Déchèteries publiques	<p>175 déchèteries publiques fixes en 2016, dont : 90 acceptent sous certaines conditions les déchets des professionnels 170 acceptent les DD des ménages en 2016 41 proposent une zone dédiée au réemploi</p> <p>Offre pas suffisamment caractérisée à l'échelle régionale et territoriale Réseau constitué d'équipements de tailles différentes offrant des services de nature différente</p>	<p>Améliorer l'offre de collecte des déchets occasionnels et des déchets dangereux des ménages</p> <p>Lutter contre les dépôts sauvages</p> <p>Augmenter la valorisation matière des DNDNI</p>	<p>Renforcement de l'offre de collecte des déchets occasionnels notamment via la densification du réseau de déchèteries publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette densification doit être menée sur la base d'une approche territorialisée permettant de mieux caractériser l'offre (approche technique et économique) et d'apporter « les solutions » adaptées aux territoires. • La zone dense présente des contraintes spécifiques à prendre en compte lors de la mise en œuvre de cet objectif. <p>Mise en place d'une <u>coordination régionale pour favoriser un accès et une communication facilitée et cohérente sur le territoire francilien.</u></p>
Sites de collecte pour les professionnels	<p>246 points de collecte (distributeurs, déchèteries professionnelles et publiques, centres de tri/transit)</p> <p>Déficit d'installations dans les zones périphériques de l'Île-de-France, notamment au sud et à l'est</p>	<p>Améliorer l'offre de collecte des déchets des professionnels</p> <p>Lutter contre les dépôts sauvages</p>	<p>Renforcement et diversification de l'offre de collecte pour les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tendre vers un maillage permettant d'être à moins de 15 min d'un point de collecte professionnel ou à défaut d'une déchèterie publique acceptant les professionnels ▪ Déclinaison des besoins selon les types de flux <p>Développer l'offre privée en priorité</p> <p>Renforcer l'information et l'accessibilité de l'offre, en faisant appel notamment à des SMART services</p> <p>Articuler l'offre publique et privée à l'échelle territoriale pour tenir compte des besoins locaux, et favoriser l'émergence d'une offre privée</p> <p>Favoriser l'accueil des professionnels sur les déchèteries publiques dans les secteurs déficitaires.</p>

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la région Île-de-France

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS RESSOURCES DU PRPGD

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'Île-de-France

Mémo Mai 2019



Le site Internet de la Région Île-de-France :

1. Il permet d'accéder au PRPGD et à ses synthèses : <https://www.iledefrance.fr/PRPGD>

2. aux dispositifs d'aides en faveur de l'économie circulaire et des déchets : <https://www.iledefrance.fr/aides-services>

L'espace projet de la Région Île-de-France

Il permet d'accéder aux documents utilisés pour les réunions de CCES, aux documents ressources des webinaires, au rapport annuel de suivi...

http://espaceprojets.iledefrance.fr/jahia/Jahia/planification_dechets/site/projets/pid/6779

Les publications de l'ORDIF

On y retrouve l'ensemble des publications de l'ORDIF : <https://www.ordif.fr/>

Mon reflexe zerodechet

On y retrouve l'ensemble information sur les lieux De réemploi, consigne, vrac, fontaines à eau, boîtes à livres, tri ...

<https://monreflexezerodechet.smartidf.services/>



2 sites de la Région et le site de l'ORDIF

CHARGÉ(E)S DE MISSION



Zura BEGUIN - référente 75
expert économie circulaire et réemploi
zura.beguin@iledefrance.fr / 01.53.85.66.87



Laurent CATRICE – référent 78
expert déchets de chantier et dépôts sauvages
laurent.catrice@iledefrance.fr / 01.53.85.78.17



Hélène COLOMBINI - référente 77 et 92
Cheffe de projet PRPGD
expert déchets d'activités économiques et dangereux
helene.colombini@iledefrance.fr / 01.53.85.56.42



Agnès NALIN - référente 93
expert déchets résiduels, déchets de chantier
et dépôts sauvages
agnes.nalin@iledefrance.fr / 01.53.85.72.94



Damien ANTOINE – référent 94 et 95
expert déchets ménagers et assimilés, TI et biodéchets
damien.antoine@iledefrance.fr / 01.53.85.68.11



Camille HULOT - appui référentes 75 et 92
prévention et économie circulaire
camille.hulot@iledefrance.fr / 01.53.85.63.87

**Service Economie
circulaire et déchets**
Contact : zerodechet@iledefrance.fr



Anne-Sophie de KERANGAL
Cheffe de service
référente 91 par intérim
anne-sophie.de-kerangal@iledefrance.fr
01.53.85.71.45 / 06.08.08.89.72



Gestionnaire administratif et financier :
Solène CIOFOLO solene.ciofolo@iledefrance.fr
01.53.85.65.56

Assistante : Zoulira BOUKHIMA
zerodechet@iledefrance.fr / 01.53.85.56.38

